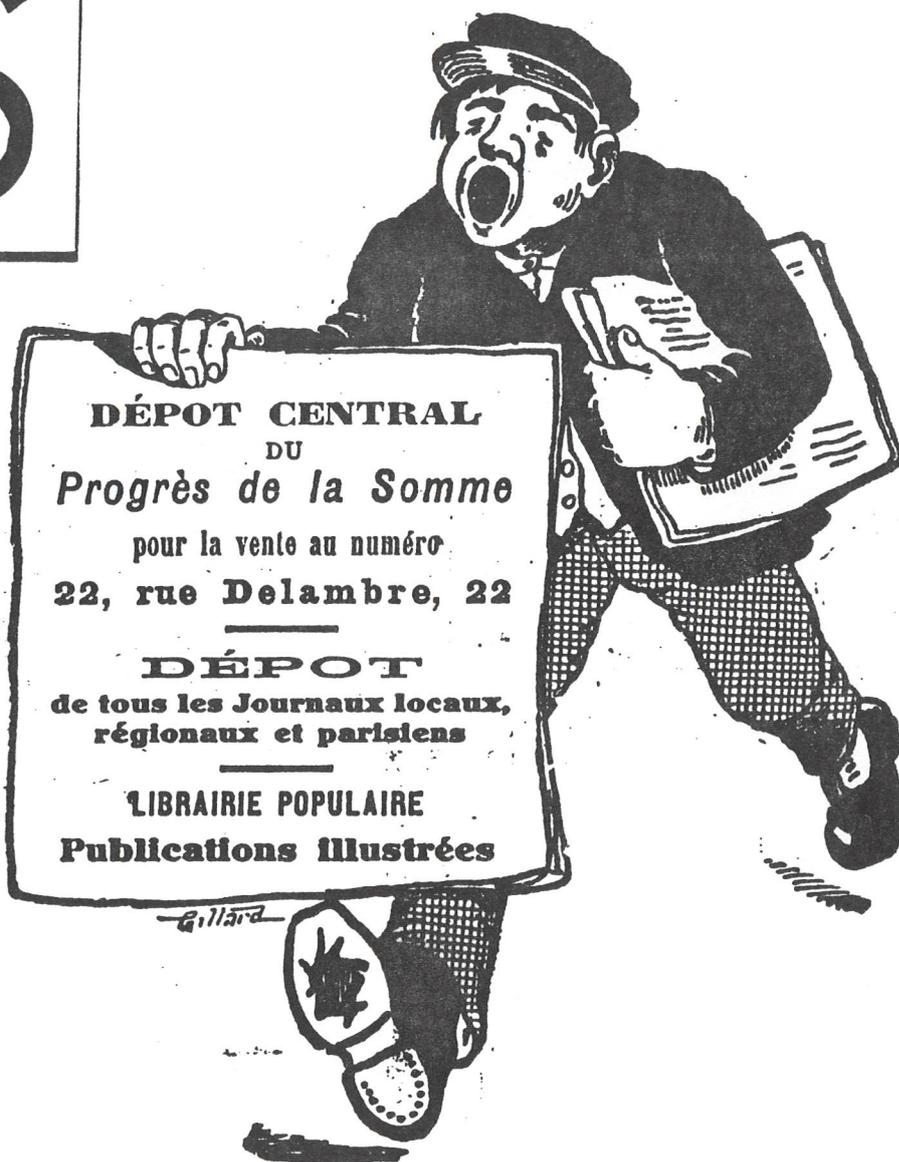


Le Progrès de la Somme

TDS

n° 59

Textes et
Documents
sur la
Somme



Bulletin du Service Educatif
des Archives de la Somme

Pris en charge financièrement sur les crédits pédagogiques votés par le Conseil général de la Somme pour des actions à l'initiative de l'Inspecteur d'Académie, "Textes et documents sur la Somme" est une publication du Service Educatif des Archives, placée sous la responsabilité conjointe de l'Inspecteur d'Académie et du Directeur des Services d'Archives du département. Deux professeurs certifiés d'Histoire-Géographie, MM. Xavier LOCHMANN et Alain TROGNEUX en assurent la réalisation dans le cadre de la mission d'action culturelle qui leur est confiée, à temps partiel, par le Rectorat. Ils initient les élèves au travail sur documents et facilitent aux maîtres l'approche pédagogique des archives. Ils fournissent par ailleurs leur concours à divers travaux menés au niveau académique ou au niveau départemental et participent à de nombreuses actions de formation.

Ils sont à la disposition des enseignants tous les lundis, et le vendredi sur rendez-vous, au Service Educatif des Archives, 61 rue Saint-Fuscien à Amiens, (Tél. 22.92.59.11, poste 137).



T.D.S. n° 59 – Amiens, octobre 1994

Pour l'étude de l'histoire contemporaine, la presse est une source de première importance. Sans elle nous n'aurions souvent qu'une vue globale et schématique des événements.

Après avoir traité de la presse des origines à nos jours (T.D.S. n° 44), il semblait utile de compléter cette approche de la société contemporaine par un numéro plus approfondi sur un quotidien.

Le Progrès de la Somme est à ce titre un bon exemple de la diffusion (jusqu'à 80 000 exemplaires en 1939) et de la modernisation d'un journal local sous la III^e République. Créé en 1869, à la fin du second empire par des républicains sincères qui connurent une brillante carrière nationale (Jules Barni, René Goblet...), le Progrès de la Somme traversa la Belle Epoque, les deux guerres mondiales, mais l'occupation fit de lui un instrument de la collaboration et il dut céder la place au Courrier Picard à la libération.

Comme toujours, il ne s'agit pas de traiter ce sujet de façon exhaustive, mais de publier quelques documents permettant aux enseignants et aux élèves d'aborder la question à partir de sources locales permettant d'illustrer l'évolution d'une entreprise de presse.

Enfin par cet avant-propos, qu'il nous soit permis de saluer Christine Carrier, Conservateur de la Bibliothèque d'Amiens et Jean Vilbas, Conservateur adjoint chargé du Patrimoine pour nous avoir autorisé à reproduire quelques documents des Archives communales. Nous les remercions très chaleureusement de leur collaboration.

Alain TROGNEUX
Professeur, responsable
du Service éducatif

Publié avec le concours financier



du Conseil général de la Somme

LE PROGRÈS DE LA SOMME

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE.

Journal Politique Hebdomadaire. Paraissant le Dimanche.

ABONNEMENTS
 6 mois 3 fr. | Six mois 3 fr.
 1 an 5 fr. | Un an 5 fr.
 En vente chez tous les Libraires.

La Société chargée pour la publication du Journal LE PROGRÈS DE LA SOMME a le plaisir de recevoir les souscriptions et à cet effet elle prie les abonnés de vouloir bien lui adresser leur mandat de poste à l'adresse ci-dessous indiquée.

Vous pouvez les personnes auxquelles le premier numéro est adressé comme s'il s'agissait de leur abonnement en leur adressant un mandat de poste à l'adresse ci-dessous indiquée.

ÉLECTIONS AU CORPS LÉGISLATIF

Cherbourg, le 15 mai 1869.

1^{re} CIRCONSCRIPTION

M. Jules Simon, député, à Paris.

M. JULES SIMON.

5^e CIRCONSCRIPTION

M. Jules Favre, député, à Paris.

M. JULES FAVRE.

A NOS CONCITOYENS.

Adresser affranchi, tout ce qui concerne

LA RÉDACTION,
 au Secrétaire du Comité de Direction,
 au Secrétaire du Conseil d'Administration,
 au Bureau du Journal, rue de Nollet, 30, à Amiens.

ANNONCES

La ligne 30 centimes.
 Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.

Chers concitoyens,
 J'ai l'honneur de tout venir au journal que vous fondez sous le titre de Progrès de la Somme.

Contribuez à relever la France et à en révéler les énergies morales; dissipez les ignorances, les préjugés et les terreurs qui forment le principal obstacle à l'avènement de l'ère républicaine; dites bien haut, dites sans cesse que la démocratie est l'accomplissement de toute dictature et le triomphe définitif de la liberté dans le monde; nul plus que moi n'applaudira à votre effort; nul plus que moi ne se réjouira de votre succès.

EMILE COLLAS.

Paris, 3 mai 1869.

COURRIER POLITIQUE

La seule diversion aux préoccupations électurales est le discours inopiné de Charles. On nous en promet encore un avant le scrutin du 23 mai, mais celui-ci sera le dernier de Paris et conçu dans la forme épigrammatique à son cher et grand premier ministre Dulaud.

En attendant de faire connaître l'impression que ce nouveau manifeste produira, disons en termes brèves quels sentiments les discours de Charles a fait germer dans les esprits que la seule raison et la seule justice ont l'habitude de guider.

Un profond sentiment de notre incapacité politique, de notre impuissance, de

longtemps dérivé et manqué et que l'on ressentait être aujourd'hui l'affaire principale de tout le monde. Les paysans comme les ouvriers se rendent compte de ce que vaut ce bout de papier qu'on appelle un bulletin. Encore sous l'impression d'une longue et pénible supériorité, quelques uns croient que c'est pure folie aux pieds de vouloir lutter contre les grands; c'est le contact un peu de terre contre le pot de fer, disent-ils quelque fois avec une malice qui perce l'empêtement. Mais ces vieilles idées s'en vont. La plupart des électeurs des campagnes savent mieux à quoi s'en tenir sur la réalité des choses. Ils n'ignorent plus la puissance du suffrage universel qui a déjà joué à en faire bien davantage encore dans l'avenir. Le paysan ne fait pas de bruit de son vote, mais il le pose déjà dans sa main, à part lui, en réfléchissant à ce qu'il vaut, et en sachant à merveille quelle est sa portée.

C'est là un grand progrès! Progrès admirable mais qui surprend bien du monde. Le suffrage universel, proclamé au lendemain d'un jour de crise, a été fatal à ceux qui l'avaient proclamé. Que de gens l'ont manqué pour en faire! Que de gens ont dit et répété que rien n'était à espérer de bon de ces masses profondes et innombrables, si difficiles à mettre en mouvement, impuissantes à la limite des idées, inaccessibles aux suggestions souterraines du désintéressé et du progrès! Aujourd'hui tout cela est changé. Au contraire les masses profondes du suffrage universel apparaissent comme le salut de l'avenir. On s'est fallu pour que ce changement prodigieux se soit opéré? Il a suffi que quinze années s'écou-

CAUSERIE PARISIENNE
 Ne pas causer des élections serait impossible.
 Paris n'a plus d'autre idée en tête. Il y pense le jour, il y rêve la nuit. C'est plus qu'une passion, c'est presque une croyance. Aussi faut-il voir la triste mine des amuseurs habitués du public, de tous les étages, de tous les âges, qui vivent de causeries, de scandales, de jeu de mots, de faits et de dix-huitième siècle.

Les *rapporteurs* eux-mêmes se voient délaissés. C'est en vain qu'ils devraient la robe de Mine X... les épaulés de Monsieur Z... les bords de l'océan, le pied de l'échelle.
 Il s'agit bien de rancunes et de cocottes! Que pensez-vous d'aujourd'hui? — Comment trouvez-vous l'avenir? — Rochefort a-t-il des chances? — Crovez-vous au succès de Gambetta? — Je parle pour l'Espagne! — Pour qui êtes-vous, de Gambetta ou de l'Espagne? — Je suis pour Ferry!

Les *officiers* ont souffert, de leur côté, pendant la fête et ne savent à quel Diable se vouer.
 Ils vont que Larbaud, l'aveugle des mauvaises causes, et des gens sans avenir, pourra le sauver.

L'homme qui a obtenu tant d'acquiescements pour les griefs les plus réels, n'obtiendra pas même le bénéfice des circonstances atténuantes pour le pouvoir personnel. Aussi rien n'est-il de plus sûr que de se débarrasser de tout ordre et de tout rang. — Rien, si ce n'est leur

Le Progrès de la Somme

ABONNEMENTS

AMIENS (Ville)	18. »	6 mois, 10. »	3 mois, 5. »
Somme et Départ. limitrophes.	20. »	11. »	6. »
Autres Départem ^{ts}	24. »	12. »	6. »

Bureaux : 18, rue des Saintes-Maries, AMIENS

Les Abonnements sont payables d'avance

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . » 25 Réclames, la ligne . . . » 50
(avec minimum de 1 fr.) Faits divers, — . . . » 80

L'agence HAYAS, 8, place de la Bourse, à Paris, est seule chargée de recevoir les annonces d'origine extra régionale.

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 85,000 francs

Amiens, le 15 Mai 1902.

DIVIDENDE DE 1901

M

L'Assemblée Générale des Actionnaires, du 8 Mars 1902, après avoir adopté le Rapport du Directeur, présenté au nom du Conseil d'Administration, et celui des Commissaires-vérificateurs, a approuvé les comptes de l'exercice 1901, et fixé le dividende à 20 fr. 835 par action.

Ce dividende sera payable sous la déduction de l'impôt de 4^e : net **vingt francs**, au siège de la Société, sur présentation des titres, à partir du 1^{er} Juin.

Les actions dont les titulaires sont décédés devront être régulièrement transférées avant l'encaissement du dividende.

Recevez, M , mes salutations distinguées.

LE DIRECTEUR,

Ad. HOURDEQUIN.

NOTA. — Les dividendes non touchés dans l'année, à partir du jour de l'Assemblée générale qui a fait la répartition du bénéfice, tombent dans la Réserve et les titulaires des actions qui y avaient droit sont déchus (Art. 45 des Statuts).

Voir ci-contre le Bilan au 31 Décembre 1901.

IMPRIMERIE
 DU
PROGRÈS DE LA SOMME

SPÉCIALITÉ DE LETTRES DE PART

POUR

MARIAGES, **N**AISSANCES

ET

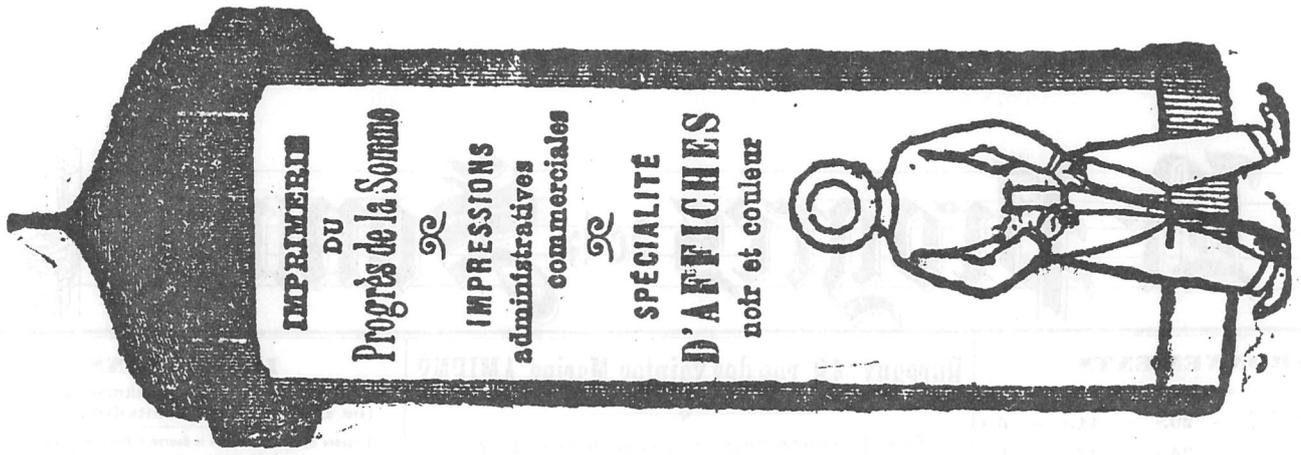
RENTREREMENTS

CARTES DE VISITE DEPUIS 1 FRANC

Caractères Expérimentés, Gravure Moyen-Âge

PAPIER A LA FORME

IMPRESSION IRRÉPROCHABLE .



Electeurs,

**Ne votez pas pour Lucien
Millevoye, le bonapartiste honteux,
le faux républicain soutenu par la
coalition jésuitique de toutes les
réactions.**

**Votez pour M. BÉNÉ
GÖBLER, le républicain sincère,
le Ministre patriote, qui depuis dix-
huit années tient si haut et si ferme le
drapeau de la France et de la
République.**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 20 AOUT 1893

M. ALPHONSE FIQUET

Candidat républicain de la 1^{re} Circonscription d'Amiens

M. Alphonse FIQUET est le candidat républicain de la première circonscription d'Amiens. Républicain de la veille, d'un caractère ouvert, d'une aimable bienveillance, M. Fiquet est très populaire dans sa ville natale, qu'il a toujours habitée. Son passage à la mairie, où il a laissé d'excellents souvenirs, ont mis en relief ses brillantes qualités d'organisateur actif et intelligent.

M. Fiquet est un chercheur et un consciencieux. Après de solides études au lycée d'Amiens, il se lança dans l'industrie, où il affirma, dès le début, ses qualités laborieuses et son amour du progrès. En 1860, il fonda l'un des premiers établissements de tissage mécanique de velours de coton, qu'il dirigea jusqu'en 1888. A cette époque, il prêta son concours à l'établissement d'une usine de teinture et d'apprêt pour le velours lisse et contribua ainsi à ramener à Amiens une industrie dont la disparition avait livré le marché français aux Anglais et aux Allemands.

L'industrie amiénoise lui a décerné d'éclatants témoignages de confiance et d'estime. En 1870 elle le délègue pour déposer à l'enquête parlementaire sur le régime commercial de la France. Auteur de remarquables rapports sur le tissage, membre du comité départemental de la Somme pour l'Exposition universelle de 1889, examinateur pour le volontariat d'un an, il apporte dans l'accomplissement de ces divers mandats, un louable dévouement et de rares qualités de méthode et d'esprit pratique.

Pendant l'année terrible, il prend part à l'organisation de la défense, aidant à la création des batteries départementales de la Somme, présidant à l'évacuation des canons et des munitions enfermés dans la citadelle d'Amiens. Le 15 septembre 1870, il est chargé par le préfet de la défense nationale Lardière d'une mission auprès du gouvernement de Paris, ayant pour but la création d'une armée du Nord.



Voilà l'industriel, le patriote. L'homme politique se distingue par les mêmes qualités de fermeté rationnelle et novatrice. Dès 1868, il est candidat aux élections municipales, et, en 1869, il est l'un des organisateurs de la réunion antiplébiscitaire de la salle Valentino. Adversaire irréductible de l'Empire, il lutte courageusement pour la liberté, pour la République, toujours au premier rang, aux heures de péril.

Conseiller municipal, président du conseil d'arrondissement, il remplit plusieurs fois les fonctions de maire ou d'adjoint, notamment sous M. Goblet, qui, le 7 avril 1875, fait voter par le conseil municipal, à l'unanimité, une adresse de félicitations « pour le dévouement et le zèle avec lesquels il a pourvu à l'expédition des affaires. »

C'est sous son administration que l'hôtel des postes et le lycée de filles d'Amiens furent construits et que la

création des tramways fut décidée.

Sous l'ordre moral, il a l'honneur d'être révoqué comme adjoint. Maire de 1881 à 1884, il quitte le conseil municipal.

L'un des premiers membres honoraires de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, il est, depuis de longues années, président d'honneur du syndicat d'Amiens de cette association.

Tel est l'homme que les électeurs de la 1^{re} circonscription d'Amiens se préparent à acclamer le 20 août. Ils ne sauraient accorder leur confiance à un républicain plus convaincu, plus désintéressé, M. Fiquet est, dans toute la force du terme, un partisan du progrès et de la justice. Il honorera son mandat et représentera dignement, avec compétence et autorité notre cité républicaine et industrielle où tant d'intérêts sont en jeu. Son dévouement est acquis à toutes les réformes ayant pour but la protection de l'agriculture et du commerce et la défense des travailleurs.

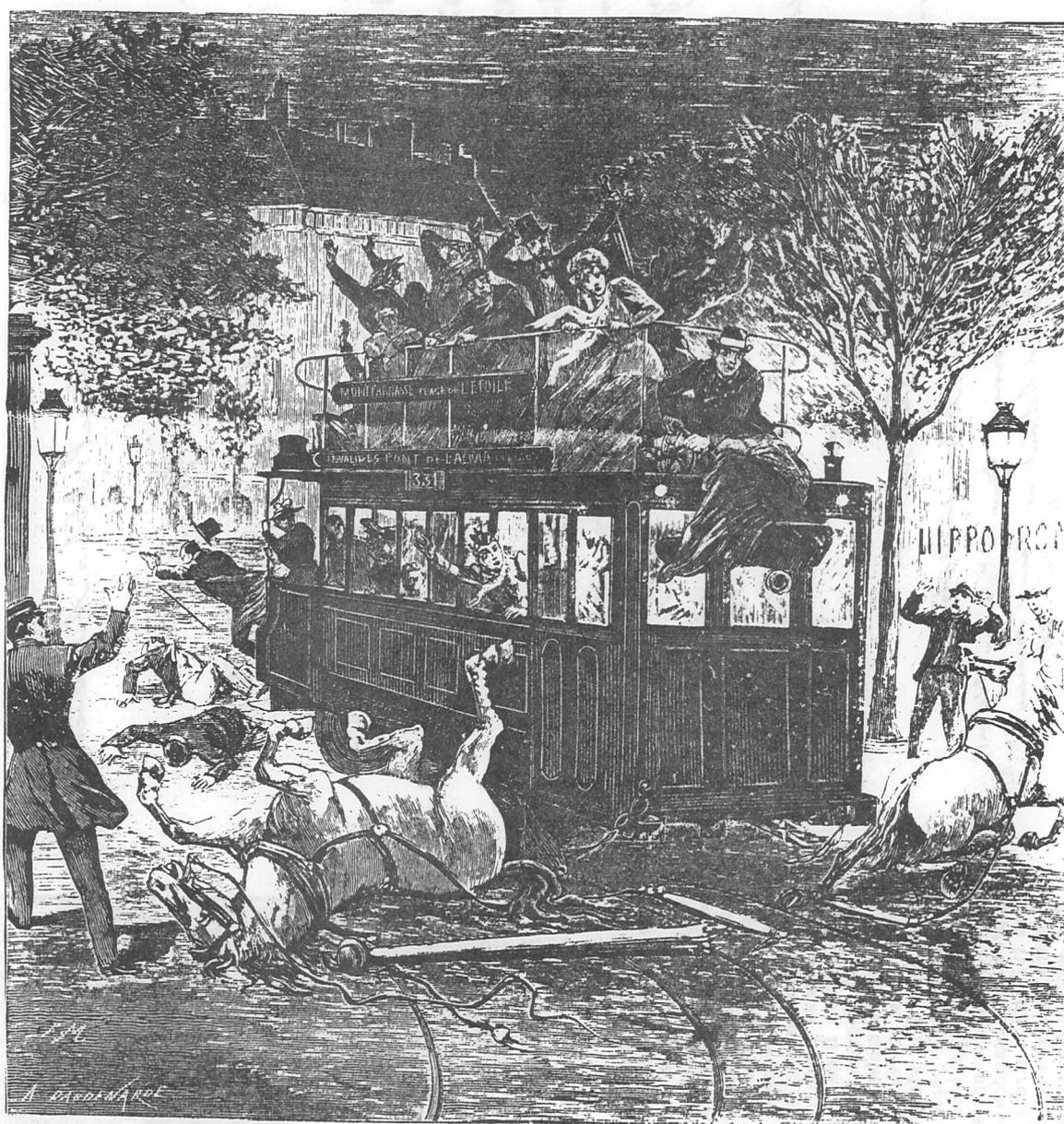
Le Petit illustré

BUREAUX A AMIENS :
AU « PROGRÈS DE LA SOMME »
92, rue des Trois-Cailloux

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT: Un An. 3 fr. 50
Six Mois. 1 fr. 75

Un Tramway emballé



PARIS. — AVENUE MARCEAU : UNE COURSE FOLLE

SCÈNE ILLUSTRÉE DU « PUIITS MITOYEN » GRAND ROMAN, PAR PIERRE SALES. (Page 5.)
A LA CONQUÊTE DU TCHAD: Portrait de l'explorateur, M. PAUL CRAMPEL (Page 8).

PAR TÉLÉPHONE

(Service spécial du Progrès)

Paris, 1^{er} avril, 10 heures soir.

Nominations militaires

M. d'Estainville, lieutenant-colonel au 3^e chasseurs, est nommé colonel au 4^e spahis ; M. Lombre, chef d'escadron au 4^e spahis, est nommé lieutenant-colonel au 3^e chasseurs.

Les grèves du Nord

Roubaix, 1^{er} avril : De nouvelles grèves se sont déclarées aujourd'hui dans quatre établissements importants. Au total on compte 139 établissements en grève, comprenant 13.797 grévistes et 3.228 chômeurs involontaires.

Lille, 1^{er} avril : Journée calme. Le nombre des établissements atteints par la grève est de 22. Ces établissements occupaient 7.500 ouvriers parmi lesquels 5.500 grévistes.

Le scandale parisien

Le juge d'instruction de Valles a signé aujourd'hui l'ordre de mise en liberté provisoire de tous les inculpés dans l'affaire du boulevard Montparnasse.

Il est probable que le délit d'outrage public à la pudeur ne sera pas retenu, l'enquête ayant démontré que l'on ne pouvait pas apercevoir ce qui se passait à l'intérieur de l'atelier de Bultou quand les rideaux étaient tirés. Or, il est prouvé que pendant l'orgie les rideaux sont restés baissés.

L'affaire Dreyfus

Rennes, 1^{er} avril : L'enquête ouverte ici au sujet du témoin Czernuski, dans l'affaire Dreyfus, avait pour but d'établir si le témoin, pendant son séjour ici, se livrait à des dépenses exagérées.

Or, il paraît résulter des rapports de police que les dépenses de Czernuski dans l'hôtel où il était descendu étaient exagérées.

Russie et Japon

Tokio, 1^{er} avril : Le premier groupe des correspondants étrangers, autorisés à quitter Tokio pour le théâtre de la guerre, est parti aujourd'hui. Ils embarqueront le 6 avril à Moll, à bord d'un transport japonais, dont la destination est tenue secrète.

Tokio, 1^{er} avril : Le marquis Ito est rentré cet après-midi de sa mission. Il a déclaré qu'elle n'avait eu aucune portée politique. Elle ne servira qu'à cimenter les rapports existant entre le Japon et la Corée.

La nouvelle triple alliance

Vienne, 1^{er} avril : La *Correspondance politique* publie au sujet des négociations franco-anglaises une note qui lui a été adressée de Londres, de source sérieuse. Cette note fait ressortir l'importance extraordinaire de l'accord franco-anglais au point de vue de l'augmentation des garanties de paix.

La note dit que, dès la fin de la guerre russo-japonaise, l'Angleterre entamera avec la Russie des négociations semblables à celles qui viennent d'être conclues avec la France.

Bagarre cléricale

Rome, 1^{er} avril : Une dépêche de Forato annonce que les socialistes ayant tenté de troubler une procession religieuse, la foule voulut leur faire un mauvais parti.

La police dut les protéger ; ils furent conduits en prison.

La foule tenta d'envahir la prison afin de les lyncher.

La troupe dut faire usage des armes. Il y a quatre blessés, dont un est mourant. D'autres troupes ont été envoyées pour maintenir l'ordre.



Heureuse Vieillesse Souffrances évitées

Celles qui ont suivi le traitement des pilules Pink ont traversé sans souffrances la périlleuse période de l'âge critique. Elles ont gardé leur fraîcheur, la pureté de leurs lignes, l'éclat de leur teint, l'élasticité de leur marche, l'élégance de leur allure. Elles sont restées jolies. C'est que le trouble qui s'est manifesté n'a pas laissé de traces. L'organisme tout entier a été maintenu par le traitement des pilules Pink dans un état si parfait de santé, il a assuré d'une façon si parfaite le bon fonctionnement de tous les organes, le sang est resté si abondant, si riche, si pur, que la femme n'a pas été affaiblie, qu'elle n'a pas été même troublée. Après avoir favorisé sa formation, les pilules Pink ont assuré son développement de jeune fille, elles ont soutenu ses forces de femme, et maintenu sa santé pour ses vieux jours. Les pilules Pink sont le meilleur tonique que réclame le tempérament féminin.



Un tonique pour les gens âgés

Ajoutez des années à votre vie.
Mettez de la vie dans vos années.
Gardez-vous de vieillir, conservez toutes vos forces. Quand la machine humaine commence à s'user la vieillesse vient vite, on décline. Le sang devient pauvre et aqueux, la circulation se ralentit et les forces nerveuses s'affaiblissent, tout cela montrant bien que certains éléments essentiels de vie manquent. Un des premiers symptômes est le froid aux mains et aux pieds persistant. L'estomac, l'intestin, la vessie donnent des signes de faiblesse, souvent semblent partiellement paralysés. La faiblesse augmente et les ressources vitales sont si petites que vous commencez à voir que votre santé est bien minée. Les Pilules Pink rendront votre sang riche et tonifieront tous vos organes. Elles feront marcher les organes qui ne marchaient plus. Elles ajouteront des années à votre vie

Nouvelles ^{Aux} Galeries

AMIENS
(R. C. Amiens 1033)

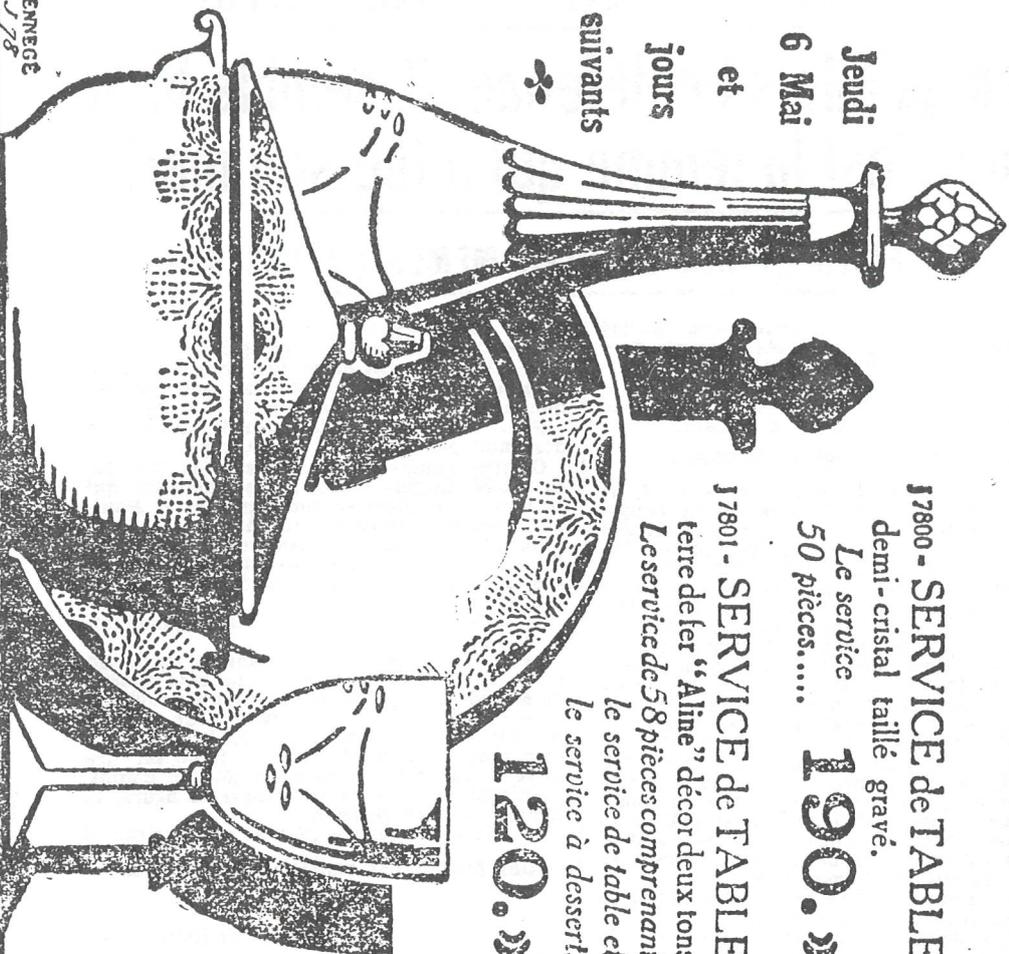
FAIENCEN, PORCELAINEN, VERRERIE

Jeuudi
6 Mai

et
jours
suivants

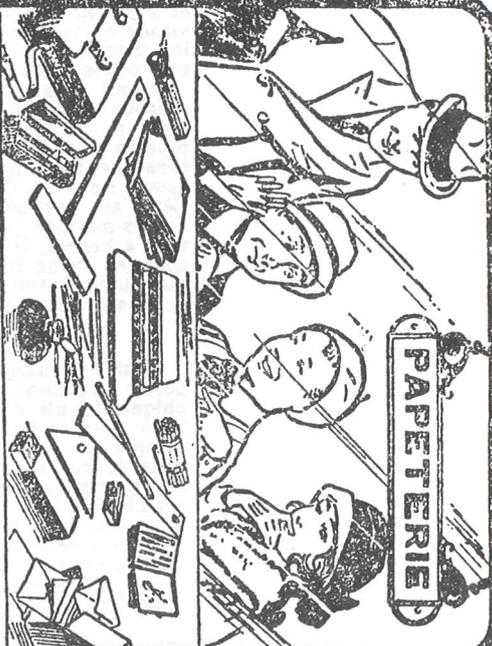
17800 - SERVICE de TABLE
demi-cristal taillé gravé.
Le service
50 pièces.... **190.»**

17801 - SERVICE de TABLE
terre de fer "Aline" décor deux tons
Le service de 58 pièces comprenant
le service de table et
le service à dessert.
120.»



ENREGÉ
178

PAPETERIE



Le Lundi 20 Septembre

Aux **NOUVELLES GALERIES**

Mise en Vente d'Articles pour la Rentrée des Classes

2, 4, 6, Esplanade de Noyon - AMIENS



CHAUSSURES CONFORTABLES.
POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Les classes qui recommencent obligent la fillette à sortir par tous les temps. De bonnes chaussures confortables et résistantes, à semelles épaisses sont indispensables pour mettre les petits pieds à l'abri du froid et de l'humidité. La maman s'en occupe aujourd'hui même car demain la fillette n'aurait plus le temps d'essayer.

"A L'INTROUVABLE"

Spécialité de chaussures pour écoliers
FOURNISSEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE AMIENS
101, Rue de Beauvais, 101

LE DRAME SANGlant DE MARCHÉLEPOT

Bien qu'elle s'en défende, il semble bien que c'est la femme qui a tué son mari

LES FAITS ET SES PAROLES MÊMES L'ACCUSENT

Par une note succincte, nous avons informé nos lecteurs du crime qui s'était commis dans l'après-midi de jeudi à Marchélepot.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur ce drame qui cause une profonde émotion parmi la population du village.

Un ménage qui eut des malheurs

Vers le milieu de la localité, à l'angle de la route Nationale n° 17 et de la rue de Cappy, s'élève une petite maison à un étage construite en briques qu'un toit de tuiles couvre. Une grande cour, dans laquelle se trouve un puits, une basse-cour, un clapier et des étables, la complète. Derrière le mur de cette cour, un jardin longe la rue de Cappy vers le passage à niveau. C'est là qu'habitent les époux Delattre.

Le mari, Emile Delattre, 68 ans, ayant amassé quelques rentes dans la culture et l'entreprise de maçonnerie, avait su se constituer ce petit domaine et le partageait avec sa femme née Lucie-Eugénie Roux, âgée de 69 ans. Ce ménage qui avait donné le jour à deux fils, avait eu la douleur de perdre le premier à la guerre et le second, il y a quelques années, au cours d'une très courte maladie. Ces malheurs, joints à d'autres soucis, avaient eu pour résultat d'altérer le caractère des deux vieilles personnes qui se disputaient fréquemment.

Il leur arrivait parfois de chercher l'oubli de leurs chagrins dans l'intempérance.

Il y a deux ans, la femme avait surpris Emile Delattre en galante conversation avec une jeune personne du pays vivant en concubinage chez un étranger. La preuve de l'infidélité de son compagnon avait accru le dissentiment qui poussait l'un contre l'autre les deux vieillards. Un peu fantasque, la dame Delattre avait demandé conseil à une tireuse de cartes.

Celle-ci lui, ayant affirmé qu'elle mourrait après son mari, elle déclarait volontiers aux rares personnes qu'elle fréquentait : Emile n'en a plus pour longtemps.

Ces propos, qui étaient venus aux oreilles de l'intéressé, l'avaient poussé à redouter ce qu'il appelait « un mauvais coup » de sa femme.

C'est la crainte d'être empoisonné qui le poussait à faire cuire lui-même ses aliments et à prendre ses repas dans une baraque provisoire s'élevant sur le côté de sa maison. Pour les mêmes raisons il passait ses nuits dans une petite pièce du rez-de-chaussée.

Comme des scènes fréquentes éclataient presque chaque jour dans ce ménage, les habitants de Marchélepot se montraient peu empressés de rechercher sa compagnie. Une seule personne fréquentait assez régulièrement les époux Delattre. C'était Mme Poix, garde-barrière au passage-à-niveau de Cappy. Dans l'après-midi de jeudi, des voisins entendirent, vers 4 heures, le bruit d'une violente dispute chez les époux Delattre. Une demi-heure plus tard, tout rentrait dans le calme, on n'y prêtait point autrement attention.

On découvre le crime

Ayant été chargé par Emile Delattre de rapporter d'Amiens l'agrandissement photographique du fils qu'il avait perdu à la guerre, Mme Poix arriva vers 5 heures pour rendre compte de sa mission. Ne voyant personne dans la cuisine ni dans les pièces voisines, elle monta au premier étage où se trouve la chambre de la femme Delattre. Celle-ci, munie d'un seau et d'un chiffon blanc mouillé, était occupée à nettoyer des taches de sang se trouvant sur le mur et le parquet :

— « Qu'est-ce que tu fais ? » lui demanda Mme Poix effrayée.

— « Emile n'y est plus ! »

— « Comment ça, il n'y est plus ? »

— « Non, il vient de se tuer avec son marteau, à la suite d'une scène au cours de laquelle il a voulu me jeter dans le puits. »

Plus vite qu'elle n'était montée, Mme Poix descendit pour courir chez M. Lamy.

Comme l'intéressé se trouvait aux champs, ce fut M. Eugène Pillon, garde-champêtre, qui se rendit sur place en compagnie de M. Philibert Delagre, cantonnier communal.

En arrivant dans la chambre du drame, M. Pillon voyant la femme Delattre étendue sur son lit, l'air hagard lui demanda ce qui s'était passé.

— « Voyez, répondit-elle, assez tranquillement, il s'est tué. »

Le garde aperçut couché dans la ruelle du lit le corps d'Emile Delattre. Le côté gauche de son visage formait une effroyable bouillie.

— « Comment a-t-il pu faire pour se tuer lui-même avec ce marteau, dit le garde, en montrant un outil de paveur, tranchant des deux bouts, qui se trouvait à côté du défunt. »

Faisant le geste de se frapper la figure, la femme Delattre répondit :

— « Il a fait comme ça avec son marteau. »

Des mots et des constatations qui valent un aveu

Puis, après un moment d'hésitation, elle reprit :

— « Vous savez bien que la mort de ses fils et l'affaire de son titre de pension lui avaient donné le cafard. J'espère que vous n'allez pas dire aux gendarmes que je l'ai tué. Si vous ne parlez pas, je vous donnerai ma maison... mon jardin aussi... et puis je m'occuperai de vos enfants. »

Pendant cette scène rapide, M. Lamy avait téléphoné aux gendarmes de Nesle qui arrivèrent peu d'instants plus tard.

Répondant aux questions posées par le maréchal des logis chef Lucie Delattre déclara qu'elle était au jardin quand son mari s'était tué.

— « J'y plantais des pommes de terre » précisa-t-elle.

Dans le potager, on alla vérifier ses dires. On ne vit aucune trace de sa plan.

— « C'est que j'ai l'habitude de jeter mes pommes de terre à la volée, dit-elle. »

Quant aux traces de sang qu'on avait relevé dans la cuisine, elle les attribua à la poule que Mme Poix lui avait tuée.

Interrogée, la garde-barrière déclara n'avoir sacrifié aucune volaille.

Mise en contradiction, Lucie Delattre s'écria : — « Ce n'est pas moi qui l'ai tué. Si c'était moi, je le dirais. »

Au cours des recherches entreprises dans le grenier situé près de la chambre du crime, on découvrit des effets maculés de sang. Celle qu'on peut considérer comme meurtrière déclara que ces habits ne lui appartenaient pas, et puis, dit-elle très sérieusement, j'étais en chemise dans le jardin quand mon mari s'est tué.

La femme est arrêtée

Après un premier interrogatoire auquel le procureur de la République et le juge d'instruction procédèrent à leur arrivée, dans la soirée de mercredi, Lucie Delattre fut conduite à Péronne où elle a été incarcérée à la maison d'arrêt.

L'autopsie de la victime fut pratiquée hier vendredi, par le docteur Puysségur, de Chaumes.

La Crise présidentielle

La succession de M. Paul Deschanel est ouverte. Qui le remplacera à l'Elysée ?

Avant de parler des divers candidats dont on met les noms en avant, disons le regret sincère qu'éprouveront tous les Français de voir M. Paul Deschanel, terrassé par le mal au point d'être obligé de se démettre de la haute fonction à laquelle l'avait appelé la représentation du pays presque unanime.

M. Deschanel est un fervent républicain, à l'esprit très large et au cœur très ferme. Si le destin le lui avait permis, il eut certainement fait fort brillante figure à l'Elysée, où ses grandes qualités et sa vaste documentation lui eussent permis de rendre au pays de magnifiques services.

Trahi par ses forces, à la suite d'un long surmenage, il disparaît de la scène politique presque au lendemain du jour où la confiance du Parlement l'avait désigné pour la plus haute magistrature de l'Etat. Il y a eu des destins tragiques : il n'en est pas beaucoup de plus douloureux. Et il n'est personne, croyons-nous, qui ne ressentira profondément l'injustice du sort à l'égard d'un homme qui avait voué toute son énergie au service de la France, et qui est contraint de s'en aller, au lendemain de son élection au plus haut poste de l'Etat.

La crise présidentielle, si brusquement ouverte, doit être très brusquement dénouée. Dans quelques jours nous aurons un nouveau président. Qui va choisir le Congrès de Versailles ?

Fléchettes

M. Deschanel nous quitte !

La nouvelle est cette fois certaine et il n'y a pas à y revenir.

M. Deschanel s'en va parce qu'il est malade et qu'il n'a pas l'espoir d'une rapide guérison.

Et la morale de cette histoire c'est qu'il ne faut pas plus plaisanter avec les concierges qu'il ne faut jouer avec les portières.

Hélas ! ce n'est pas hier qu'est né cet axiome ; depuis qu'il y a des chemins de fer et qu'on y monte, j'ai toujours vu dans les wagons des petits écrivains vous avertissant de ne pas faire jouer avec le loquet, ou vous affirmant qu'il y a danger à se pencher au dehors.

Serait-ce donc qu'on avait publié d'en mettre dans le wagon présidentiel ?

Vous savez ce que nous a valu cette négligence il y a quelques semaines, vous voyez où elle nous conduit aujourd'hui.

A cause d'elle, M. Deschanel s'en va, quitte l'Elysée, plaque la République.

A cause d'elle, nous voilà aussi embêtés qu'il y a quelques mois pour lui donner un successeur.

Lequel prendre ?

Lequel est le bon ?

Je ne sais, mais je demande qu'avant de le recevoir, on s'assure de sa santé et qu'on lui fasse, avant le Congrès, passer un tout petit conseil de revision !

LE CARQUOIS.



J BRAY.

M. ROOSEVELT



J BRAY.

M. JEANNENEY



J BRAY.

M. Edouard HERRIOT



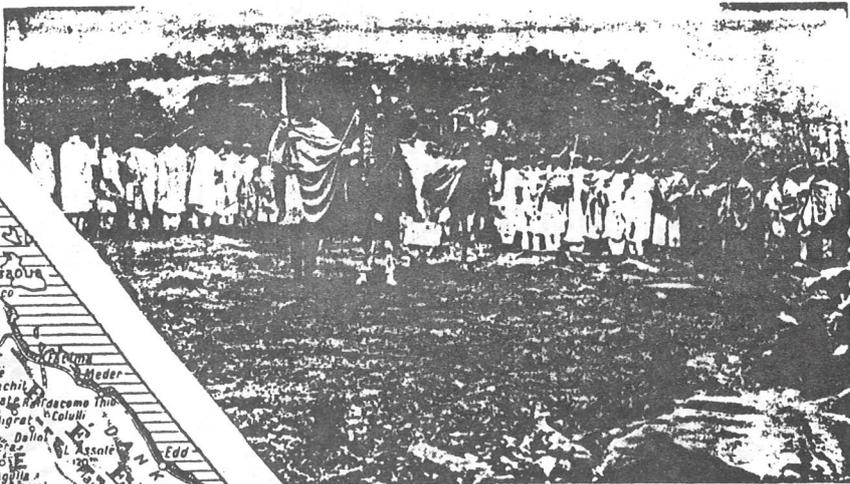
J BRAY.

M. DALADIER

Carte de l'Ethiopie et des possessions italiennes françaises et anglaises qui l'entourent

LES TROUPES DE LA RÉSISTANCE

LE CONQUÉRANT



BENITO MUSSOLINI

En face du matériel moderne italien les Ethiopiens ne peuvent aligner que des bandes mal armées. Notre photographie montre le rassemblement de montagnards éthiopiens opérant dans la région de Harar où ils sont rattachés aux troupes régulières commandées par le ras Seyoum.

Il est rare de trouver en dehors des portraits officiels une photographie de M. Mussolini qu'on n'approche pas facilement. Notre document a été pris pendant les manœuvres du Brenner.

Le Journal de la Somme

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
LORIENT
(MORBIHAN)
6, Rue Bodélio
Bureau régional :
P A R A M E
ILLE-ET-VILAINE
Boul. Rochebonne

4^e numéro de l'édition spéciale 50 Centimes

DU DIMANCHE
16 JUIN
A U
S A M E D I
29 JUIN
1940

BUREAUX DE PARIS, 26, Rue du Quatre-Septembre (2^e)
TELEPHONES : Richelieu 72-39 et Intra-Ric 183.

Journal des Réfugiés originaires de Picardie

Sur le chemin du retour?..

Au lendemain de l'armistice, un espoir impatient, naturel, difficile à contenir, hante l'esprit des Picards évacués. Ils n'ont plus qu'un souci, qu'une hâte : refaire le fardeau des hardes emportées pour reprendre, en sens inverse, le chemin parcouru dans la tourmente.

Une lumière se rallume, en leur cœur endolori, semblable à celle qui, dans la nuit sombre, la tempête apaisée, indique le port.

L'autorité allemande a fait connaître que les réfugiés pouvaient regagner leur domicile, à leurs risques et périls.

Et guidés par la seule lumière vacillante, incertaine, de l'es-pérance, ils voudraient, sans plus tarder, accomplir, avec une sorte de piété filiale, ce pèlerinage aux lieux familiers, parmi les débris du cher foyer qui abrita leur bonheur passé.

La sagesse commande de modérer, si respectable qu'il soit, ce désir impérieux mais imprudent ; de mettre un frein à trop de hâte !

Avant tout, il importe, en effet, de savoir dans quel état la bataille a laissée nos cités, nos bourgades ; quelles ressources, quelles possibilités d'existence on y peut espérer trouver ou rétablir.

Notre vœu le plus cher serait de fournir à nos concitoyens, avec précision et certitude, dès maintenant, toutes indications utiles à ce sujet.

Les moyens d'information nous font malheureusement décevoir jusqu'ici !

Que faire ? Attendre avec patience les renseignements que nous voulons nous efforcer de recueillir sur place.

Comment ? La circulation des trains, envisagée par l'autorité allemande, n'est pas rétablie à ce jour. On ne peut guère escompter, sans doute, qu'elle le soit d'ici quelque temps jusqu'à Amiens.

LE PAIEMENT des allocations aux réfugiés

Nous rappelons que, pour obtenir l'allocation, les réfugiés doivent, en justifiant de leur identité, adresser une demande à la mairie de la commune dans laquelle ils ont été évacués.

Cette demande ne peut être faite que le jour où le réfugié n'est plus hébergé et ravitaillé par la commune. C'est-à-dire à partir du moment où il doit subvenir à ses besoins par ses propres moyens.

Le réfugié rappelle-le, quelle que soit sa situation, à cet égard, n'en a pas moins l'obligation de faire connaître, à la mairie du domicile de refuge, son identité et celle des siens au moment où il s'y rend.

L'ALLOCATION EST PAYÉE PAR LES SOINS DE LA MAIRIE dans les conditions prévues pour le paiement des allocations militaires.

Elle n'est due qu'aux personnes dénuées de ressources et sans emploi. Elle est fixée à **10 FRANCS PAR PERSONNE PAR JOUR** et à **6 FRANCS PAR ENFANTS** de moins de treize ans.

Son attribution ne peut partir que du jour de la demande.

Lorsque le réfugié bénéficie déjà de l'allocation militaire, le montant de la demande recevoir par lui est réduit de cinquante pour cent.

Rapports encouragés ce qui concerne l'attribution des allocations militaires aux réfugiés, comme il résulte de l'avis de la Commission d'attribution et de certificats trimestriels à ce sujet, les communes, par l'intermédiaire de leurs maires, peuvent toucher immédiatement et sans délai les allocations militaires et des coupons émis à la caisse des allocations militaires.

Par conséquent, il ne convient pas de...

UNE UNION DES REFUGIES PICARDS EN MAINE-ET-LOIRE

Les réfugiés picards de Maine-et-Loire ont tenu, le samedi 7 juin, au Palais de la Mutualité, gracieusement prêt à leur disposition par le Comité local d'Angers, leur assemblée constitutive.

M. Dubos, directeur du Comptoir Amiénois de l'Épicerie, président provisoire, ouvre la séance, assisté de M. Antoine, architecte, et M. Avenel, sous-directeur commercial.

Il remercie tout d'abord les autorités angevines de leur cordial accueil et de leur empressement à faciliter la tâche du comité provisoire.

Il expose les buts de l'Association, en fait approuver les statuts ; puis, à l'unanimité, nomme membres du comité : M^ll^l Dubos, Antoine, Avenel, Darraign, Docteur Hautefeuille, Delahaye, Belpaire d'Amiens, Salombar et Docteur Fauchille d'Abbeville. M^ll^l de Berly, de Ribeaucourt, M^ll^l Brebion, de Doullens, M. Leroy, de Ferté-aux-Landes.

Toute la Somme est ainsi représentée.

Il fait connaître à l'assemblée que M. de Berny, sénateur de la Somme, a accordé son plus dévoué concours à la commission. C'est une précieuse collaboration qu'il s'efforce.

Différentes indications furent communiquées concernant notamment les lieux de repli des administrations publiques et privées de la Somme.

La formation d'une permanence fut décidée. Provisoirement, elle reste fixée au Café de l'Étréacé, place du Ralliement à Angers. Tous les réfugiés de la Somme ont intérêt à s'y faire inscrire (adhésions gratuites) et à collaborer à l'œuvre d'entraide entre-

Les Conventions d'Armistice franco-allemande et franco-italienne

1. — Le Gouvernement français ordonne aux troupes de la métropole, des colonies, des possessions et à la flotte de déposer immédiatement les armes.

2. — Pour la sécurité des intérêts du Reich allemand, le territoire français sera partiellement occupé. Les limites de la zone d'occupation sont fixées par une carte annexée à la convention. Cette zone part de la frontière suisse à Genève.

Elle est limitée par une ligne qui remonte jusqu'à Dôle, dans le Jura, rejoint Bourges et passe à 20 kilomètres à l'est de Tours.

De ce dernier point, la limite de la zone d'occupation suit la ligne Tours-Angoulême, Libourne, à 20 kilomètres de cette ligne. Puis elle rejoint la frontière espagnole par Mont-de-Marsan et Orthez.

3. — La zone ainsi occupée sera placée sous la souveraineté et la juridiction unique de l'Empire allemand. Toutes les autorités doivent exécuter les ordres donnés par les représentants du Reich. L'occupation des côtes françaises sera limitée dans la mesure où le permettra la sécurité des intérêts allemands.

4. — Ce paragraphe fixe les conditions de démobilisation et de désarmement des forces françaises.

5. — Le cas échéant, le Reich pourra demander la livraison de tout le matériel d'armement.

6. — En tout état de cause, l'armement subsistant dans la partie non occupée du territoire est soumis au contrôle allemand ou italien.

7. — Les défenses terrestres et côtières seront livrées en bon état, ainsi que les plans, particulièrement en ce qui concerne les champs de mines aménagés par la France.

8. — La flotte de guerre française doit se rendre dans les ports qui lui sont désignés et y rester intacte.

9. — Tous les barrages de mines devront être signalés et dragués.

10. — La France s'engage à ne pas continuer les hostilités et à empêcher tout départ de détachements, d'armes ou de matériel de guerre à destination de l'Angleterre. Les Français qui continueront à porter les armes contre l'Allemagne seront traités en francs-tireurs.

11. — Il est interdit d'appareiller aux navires de commerce français. Tous les navires de commerce français doivent regagner les ports français. Les navires de commerce allemands qui ont été saisis ou capturés doivent être restitués en bon état.

12. — Les avions se trouvant en France ne pourront prendre le départ. Ces appareils seront placés sous le contrôle d'une Commission Italo-Allemande.

13. — Les forêts et les ports de mer, ainsi que toutes installations et bâtiments relevant de l'autorité militaire française seront traités comme tels.

Dignité

Les hostilités ont pris fin.

La France saigne; elle s'agenouille devant ses morts et sa douleur s'enveloppe de dignité.

Elle reconnaît sa défaite parce qu'il n'est pas honteux d'être vaincu lorsqu'on a tout sacrifié au destin.

Dans le chaos des événements, il est un nom qui brille au ciel de France comme une étoile tutélaire : Pétain.

Pendant toute sa vie, le Maréchal s'est tenu à l'écart des passions politiques; il n'a jamais fréquenté le forum. Lorsque la France l'a appelé, il est venu sans éclat, sans mise en scène, se mettre à son service. Il a le respect de ses adversaires d'hier, il a l'affection attristée des Français, et rien n'atteindra la confiance qu'ils ont en lui.

Et, maintenant, nous allons nous remettre au travail; nous relèverons nos ruines; nous féconderons nos champs. Nous aurons l'orgueil et la pudeur de notre souffrance, car nous sommes seuls à en connaître le prix. Nous ne marquerons la trêve du labeur que pour aller fleurir nos tombes, car plus que jamais c'est dans la communion des vivants et des morts que nous puiserons le germe de vie.

Portons en nous notre deuil, mais gardons la tête haute. Un peuple comme le nôtre n'a pas le droit de pleurer.

La vie commande! Soyons aujourd'hui dignes d'hier. Haussons nos énergies au niveau de l'adversité, car c'est dans le malheur qu'un peuple peut offrir au monde qui le regarde, le prestigieux spectacle de son éternelle grandeur.

LE PROGRÈS DE LA SOMME.

76^e Année - N° 23.363 1 fr. 50

BUREAUX DE PARIS :

26, Rue du Quatre-Septembre (27)
TELEPH. : Richelieu 84-81 et 72-39
Compte Chèques Postaux Lille 82-38



MERCREDI 30
et JEUDI 31 AOÛT 1944

DIRECTION
REDACTION - ADMINISTRATION
14, Rue Albionse-Paillat, 14 - ANIENS
TELEPHONE : 63-43

En basse Seine, le gros des troupes allemandes a été replié sur la rive nord du fleuve

A l'est et au nord-est de Paris, les Américains augmentent leur pression

Grand Quartier Général du Fuehrer, 29 août.
Le haut commandement des forces armées allemandes communique :
Sur la basse Seine, le gros de nos troupes a été replié sur la rive nord du fleuve. L'ennemi qui le poursuivait a été stoppé grâce au feu de

nos armes défensives. Les poussées de l'adversaire partant de la tête de pont au nord-est de Paris ont été arrêtées. Après de durs combats qui ont duré plusieurs jours, nos points d'appui dans Paris se sont inclinés d'avant la supériorité numérique de l'ennemi.
A l'est de Paris, l'adversaire s'est

dirigé vers le nord sur un large front pour pénétrer dans notre flanc sud au-delà de la ligne Châlons-sur-Marne-Château-Thierry.
Sur la Marne, d'après combats en lieu contre des avant-gardes ennemies.
La garnison de Marseille, comprimée dans un étroit espace du port, continue à opposer une héroïque résistance à l'ennemi.
Dans la vallée du Rhône, conformément aux ordres reçus, nos troupes se replient vers le nord.
Une formation d'avions de combat lourds a fait une attaque concentrée la nuit dernière contre le point d'appui de Melun au sud-est de Paris.

Les Soviétiques progressent en Roumanie et dans la région frontalière hongroise où de violents combats se déroulent

Grand Quartier Général du Fuehrer, 29 août.
Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

En Roumanie, des deux côtés du Pruth inférieur, nos formations poursuivent les combats contre l'ennemi qui attaque de toutes parts.
Au sud-ouest du Sereth inférieur, la ville de Buzau est tombée aux mains des Soviétiques après un dur combat. 27 chars ennemis ont été détruits.

Dans la partie méridionale des Carpates de l'est, dans la région frontalière hongroise, de violents combats sont en cours entre des troupes germano-hongroises et des

cains ont attaqué plusieurs localités dans la banlieue de Vienne et en Hongrie.

Des chasseurs assaillants ennemis se sont en outre dirigés vers l'Allemagne occidentale. Durant la nuit des avions britanniques isolés ont jeté des bombes sur des villes en Rhénanie et en Westphalie.

Les forces de défense aériennes ont abattu 15 appareils dont 13 bombardiers quadrimoteurs.

Les effets des "V-1" sur le sud de l'Angleterre

Moscou veut continuer à combattre en Roumanie

Berlin.
Aussi grande que soit la réserve allemande au sujet du revirement survenu en Roumanie, il semble cependant certain que ses conseillers n'aient pas été tellement l'avaient pensé les auteurs de la trahison.

Une déclaration du ministre des Affaires Etrangères de Russie, Molotov, dans laquelle il n'est pas dit un mot au sujet d'un armistice avec la Roumanie, montre toute la bassesse et l'inimie de la clique de traitres et de leur roi actuel Michel. Elle montre aussi que des parties importantes de l'armée roumaine obéissant aux ordres d'un gouvernement national continuent à combattre aux côtés des soldats allemands. La déclaration de Molotov dit en substance que les hostilités continuent en Roumanie et que la participation de l'armée roumaine est exigée pour l'expulsion des Allemands.

Ainsi, le point le plus important de la proclamation du roi Michel, n'existe plus et la trahison est démasquée.
Au lieu d'obtenir la paix promise, la Roumanie deviendra désormais le théâtre de dures explications par les armes.
Le premier ministre britannique Churchill s'est exprimé de déclarer que l'Angleterre approuvait les conditions soviétiques à l'égard de la Roumanie. Cela ne peut pas signifier autre chose que l'abandon à la Russie par l'Angleterre de tous les intérêts roumains.

Un annonce de l' "Exchange Agentur" laisse entendre que le roi Michel et son gouvernement ne s'étaient pas suffisamment assurés

si les premières conditions d'armistice de Moscou étaient toujours valables et que le gouvernement avait peut-être trop rapidement mentionné la question de la Transylvanie, c'est à l'intention que les troupes roumaines meurent en se battant contre la Hongrie paralysée remarquable à l'insurrection polonaise de Varsovie. Cela correspond à la politique de Moscou de dresser les uns contre les autres les peuples européens qui vivent en paix.

D'après des nouvelles suédoises venant de Londres, on regarde en effet comme une prétention exagérée le fait que, comme le demande la déclaration de Molotov, l'armée roumaine fasse une volte-face aussi périlleuse et combatte contre les Allemands, aux côtés desquels elle avait jusqu'ici fait la guerre.

La déclaration radiodiffusée de Moscou promet aux Roumains de leur accorder un armistice s'ils aident la Russie à liquider les troupes allemandes en Roumanie. Jusque là les opérations militaires continueront sur le territoire roumain.
La déclaration de Moscou montre, que malgré la trahison, les rapports de l'U.R.S.S. avec la Roumanie n'ont jusqu'ici subi aucun changement.
En attendant, Moscou et les traitres ont atteint ce seul but : les Roumains combattent contre les Roumains. Le pays n'a qu'une chance d'échapper à la ruine, c'est que les forces nationales, qui, heureusement se font sentir, parviennent à leurs fins.

I – BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1 . ANNUAIRE de la Presse française et étrangère et du monde politique. Corbeil, Créte, 1907.
- 2 . BEAL (Jacques). Histoire d'un quotidien régional : le Courrier Picard. Amiens, Martelle, 1994.
- 3 . BELLANGER (Claude) GODECHOT (Jacques) GUIRAL (Pierre) TERROU (Fernand). Histoire générale de la presse française. Paris, P.U.F., 1969–1976.
- 4 . KAYSER (Jacques). La presse de province sous la IIIe République. Paris, Colin, 1958.
- 5 . VERARD (René). Histoire d'un journal : le Courrier Picard, 1944. Amiens, Verard, 1989.
- 6 . T.D.S. n° 44. La Presse des origines à nos jours.

II – NOTES ET COMPLEMENTS

Couverture : Crieur de journaux. Caricature de Gillard. Progrès de la Somme. 1906. A.D. Somme, 259 PER (68).

Document 1 : Premier numéro du Progrès de la Somme, organe de la démocratie. Journal politique, hebdomadaire paraissant le dimanche. 16 mai 1869. B.M. d'Amiens, J 39.

C'est à l'occasion d'élections au corps législatif que paraît le premier numéro du Progrès de la Somme. D'abord hebdomadaire, il devient quotidien le 14 mai 1870.

La plupart des fondateurs sont des républicains épris de justice, de progrès et de liberté qui bénéficient de la loi du 16 mai 1868 qui libéralise la presse. En soutenant Jules Simon et Jules Favre, ils veulent s'opposer aux candidatures officielles du second empire.

L'initiative revient à Jules Lardièrre, industriel à Foulloy–les–Corbie qui est l'ami de Gambetta. Avec lui s'illustre Frédéric Petit comme rédacteur en chef puis directeur de la publication. Plusieurs personnages politiques formant l'embryon du parti radical les rejoignent : Alphonse Fiquet, futur député–maire d'Amiens, Jules Barni, député de la Somme et surtout René Goblet, député puis ministre et président du Conseil.

Document 2 : Progrès de la Somme, société par actions. Dividende de 1901. A.D. Somme, E 23422.

Il s'agit d'une lettre d'Adolphe Jourdequin, directeur politique du Progrès de la Somme aux actionnaires précisant le montant du dividende pour l'exercice 1901. Comme toutes les entreprises de presse de la période, le Progrès de la Somme est constitué en société par actions, mais les indications les plus indispensables nous sont inconnues. En effet, bien des opérations financières souvent très importantes sont directement réalisées sans laisser de trace comptable ni naturellement figurer dans les bilans présentés aux actionnaires.

On remarque également sur ce document à la rubrique Insertions, le rôle de l'agence Havas comme entreprise gérant les services connexes, c'est-à-dire principalement la publicité, baptisée alors la réclame.

Document 3 : Publicité pour l'imprimerie du Progrès de la Somme. A. D. Somme, 1906. 259 PER (68).

Outre la fabrication du quotidien, le Progrès de la Somme tire de substantiels revenus des produits de son imprimerie dénommée la Conscience : les faire-part, cartes de visite et surtout les affiches. Au début du XXe siècle, la multiplication des affiches et des panneaux publicitaires tendent à persuader le lecteur que son journal est le meilleur. Le quotidien invente aussi des moyens nouveaux comme les concours, le patronage des manifestations sportives, surtout cyclistes, automobiles et aéronautiques.

Document 4 : Affiche en faveur de René Goblet. Election législative du 22 septembre 1889. A.D. Somme, M 81053.

L'affiche politique est une spécialité de l'imprimerie du Progrès de la Somme. Ici, on remarque une violente attaque contre le candidat conservateur, Lucien Millevoye et l'appel en faveur de René Goblet à l'occasion des élections législatives de 1889 (1ère circonscription d'Amiens).

René Goblet, oublié aujourd'hui est sûrement le plus important homme politique local que nous a donné la IIIe République.

Elu en 1871 comme député républicain de la Somme, proche de Gambetta, il est maire d'Amiens en 1876-1877 puis entre comme ministre de l'Intérieur dans le cabinet Freycinet de 1882. En 1885, il est ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Brisson, poste qu'il conserve dans le nouveau cabinet Freycinet. Il est président du Conseil de décembre 1886 à mai 1887. Renversé, il revient au pouvoir en 1888, comme ministre des Affaires étrangères où il conduit de délicates négociations avec l'Allemagne.

Elu sénateur de la Seine en 1891, il cherche à la fin de sa vie à trouver un terrain d'entente entre radicaux et socialistes.

Document 5 : Profession de foi d'Alphonse Fiquet. Election législative du 20 août 1893. A.D. Somme, M 81053.

La fabrication des professions de foi et des bulletins des candidats est également un des revenus privilégiés du Progrès de la Somme.

A tendance radicale, le journal a vocation de soutenir les bons candidats, comme ici Alphonse Fiquet qui succède à René Goblet dans la 1ère circonscription. Haute figure de la ville d'Amiens surnommé "Ch'l'aimable" par ses administrés car peu doué pour les relations humaines, il est également maire d'Amiens à plusieurs reprises entre 1875 et 1916.

Document 6 : Fiche de renseignements et article du Progrès de la Somme sur Lucien Lecointe. 1919. A.D. Somme. KZ 2747 et 259 PER (110).

Ouvrier typographe au Progrès de la Somme, Lucien Lecointe est l'exemple même du militant syndicaliste et socialiste qui gravit tous les échelons pour devenir député-maire.

Par son origine, il appartient au prolétariat. Son activité professionnelle le mène à un des secteurs les plus combattifs de cette fin du XIXe siècle.

Adhérent de la section amiénoise de la Fédération du Livre (C.G.T.), ils est aussi membre de la libre pensée et franc-maçon.

Conseiller municipal d'Amiens dès 1900, il est élu conseiller général d'Amiens Nord-Est en juillet 1904.

Député de la Somme de 1909 à 1919, il siège à la droite du Parti Socialiste. Réélu en 1924, battu en 1928, réélu en 1932 il est battu en 1936 par le communiste Jean Catelas. Maire d'Amiens en 1925, celui qu'on surnomme "le baron des andouillettes" pour sa bonhomie, meurt en fonction en 1940 en plein exode.

Document 7 : Le Petit Illustré, supplément du Progrès de la Somme. 27 août 1891. A.D. Somme. 6 Z 967.

Ce supplément illustré est une copie conforme des deux succès de l'époque, le Petit Journal et le Petit Parisien. Il forme une extraordinaire collection où l'on retrouve exposés, avec une grande simplicité, tous les mythes populaires de l'époque, de la morale familiale traditionnelle à l'exaltation de la patrie, de la célébration de la République et naturellement comme ici l'exploitation naïve des faits divers.

Document 8 : Dernière heure du Progrès de la Somme. 2 avril 1904. A.D. Somme. 259 PER (60).

La branche information de l'Agence Havas est avant 1914 plus importante et plus productive de bénéfiques que la branche publicité. Elle développe ses services en ajoutant à sa correspondance des services télégraphiques pour les dernières heures.

Le développement du téléphone a pour effet d'accroître l'importance des services reçus dès la fin du XIXe siècle.

La première ligne téléphonique fonctionne entre Paris et Bruxelles dès 1887, puis c'est Paris-Londres en 1891, Paris-Berlin en 1900 et Paris-Rome en 1904.

Sur le document, on remarque des brèves sur les grèves dans le textile, l'affaire Dreyfus ou encore le début de la guerre russo-japonaise.

Document 9 : Réclames et publicités. Progrès de la Somme. 1928. A.D. Somme. 259 PER (158).

Jusqu'en 1930, les placards et réclames se confondent plus ou moins habilement avec le texte rédactionnel. On remarque très souvent l'extraordinaire place occupée à côté des encarts des grands magasins comme ici les Nouvelles Galeries, par la publicité pharmaceutique où les élixirs de jouvence ou autres toniques font recette.

Document 10 : Drame sanglant à Marchépot. 1er mai 1926. A.D. Somme. 259 PER (146).

Après la première guerre mondiale, le fait divers criminel occupe une place de choix dans les colonnes du Progrès de la Somme. Il est désormais traité avec tout le soin nécessaire pour répondre à la curiosité du public. Grâce à ces événements tragiques, le journal gagne la clientèle des campagnes en servant à nourrir les conversations de tous les jours.

Document 11 : La crise présidentielle, la démission de Paul Deschanel. 20 septembre 1920. A.D. Somme. 259 PER (115).

La politique intérieure occupe également une grande place dans le journal, surtout lorsqu'il s'agit de la conduite du pays. La fameuse maladie de Deschanel alimente le feuilleton de l'été 1920. Ici, il est fait référence à l'épisode du 23 mai : le président de la République se rend par le train à Montbrison. Le soir, il prend un somnifère pour s'endormir, perd conscience et tombe de son wagon sans qu'on s'en aperçoive.

Quand il revient à lui, il s'aperçoit qu'il est au bord du chemin de fer et se dirige en pyjama vers la maison du garde-barrière. Conduit en automobile à la sous-préfecture de Montargis, il regagne l'Elysée et préside le conseil des ministres le lendemain.

Le 10 septembre, il tombe dans un bassin du château de Rambouillet. Le 16 septembre, il démissionne, Alexandre Millerand lui succède.

Document 12 : Dessins politiques. 1933. Progrès de la Somme. A.D. Somme. 259 PER (189).

Même si la photographie se développe dans le quotidien à partir des années 1925, le dessin politique est toujours présent et permet de croquer les personnages de premier plan, souvent en position d'orateurs à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Document 13 : Dossier du Progrès de la Somme. La guerre d'Ethiopie. 18 novembre 1935. 259 PER (202).

Durant l'entre-deux guerres, le champ d'information du quotidien s'étend considérablement. Un des aspects les plus notables est la part désormais importante de l'information de politique étrangère. Les grands reportages se multiplient, la guerre d'Ethiopie est l'occasion d'efforts et de dépenses de la part du journal qui présente ici la carte du conflit, les troupes de résistance et un portrait officiel de Mussolini.

Document 14 : Page féminine du Progrès de la Somme. 1936. A.D. Somme. 259 PER (209).

Comme les autres quotidiens nationaux, le Progrès de la Somme prend conscience dans les années 30 que la clientèle féminine a une importance considérable et les rubriques spécialement destinées aux femmes se développent dès cette période sous la forme de pages de mode, conseils culinaires et horoscope.

Document 15 : Page sportive. 1935. A.D. Somme. 259 PER (200).

La place désormais occupée par le sport dans le journal est une des caractéristiques essentielles de la période.

La boxe, le football et surtout le cyclisme occupent le lundi une page entière. Ces rubriques très suivies nécessitent déjà le travail de statisticiens et de chroniqueurs qui s'en donnent à coeur joie au moment du Tour de France.

Document 16 : Le Progrès de la Somme. Dimanche 16 juin au samedi 29 juin 1940. D.A. Fonds Serpette. La France occupée.

Pendant l'offensive allemande de mai 1940, le quotidien suspend sa publication le 19. Réfugié en Bretagne, le journal lance depuis Lorient une édition sous-titrée en rouge sur toute la une : "Journal des réfugiés originaires de Picardie". Ayant maintenu des informateurs en Somme et à Paris, le journal se propose d'assurer une liaison entre les évacués de Picardie.

Déjà l'annonce de l'armistice provoque consternation, soulagement et résignation.

Ce numéro présenté paraît avec un éditorial encadré comme un avis de deuil où on peut extraire cette phrase exprimant le sentiment de la majorité des français : "Dans le chaos des événements, il est un nom qui brille au ciel de France comme une étoile tutélaire : Pétain".

Document 17 : Le Progrès de la Somme. Dernier numéro du 30 et 31 août 1944. B.M. d'Amiens. J 39.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le Progrès de la Somme paraît sous le contrôle de l'occupant.

Taxé de collaborateur à la libération d'Amiens, il est suspendu et remplacé d'abord par Picardie Nouvelle dès le 31 août. Ce dernier qui est l'émanation du Comité départemental de libération fusionne avec l'Echo de la Somme pour donner un nouveau quotidien le 16 octobre 1944, le Courrier Picard.

Imprimé en France
par l'Inspection Académique
de la Somme

4, rue Germain Bleuet - 80026 AMIENS CEDEX 1

Dépôt légal imprimeur : à parution

Dépôt légal éditeur : à parution

Le Directeur de la Publication : R. COADOU

